



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 96/09

Objet :

Fond de concours aux communes pour l'achat d'appareils hydro économes

Secrétaire de séance

Michel GAUTHIER

Rapporteur

Jean-François LOUVRIER

Conseil Communautaire
15 octobre 2009
Champvans- 20 heures

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 76
Nombre de procurations : 09
Nombre de votants : 85
Date de la convocation : 28 septembre 2009
Date de publication : 28 octobre 2009

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

S. Boissard, J.L. Bouchard, D. Bernardin, B. Guerrin, B. Chevaux supplée par D. Desgouille, E. Tavernier, P. Vuitton supplée par D. Guilhendou, L. Goron-Chaniet, B. Negrello, P. Bussière supplée par R. Roy, G. Fumey, T. Mader, D. Michaud, G. Michaud, P. Blanchet, P. Guibelin, JF. Louvrier, C. Di Caro, P. Monnet, A. Albertini, J. Chevriaux, M. Giniès, C. Gras, D. Barbagelata, G. Barbier, F. Barthoulot, R. Belalia, M. Borneck, C. Bourgeois République, C. Chalou, MA Chalumeaux, JB Gagnoux, L. Gatinault, R. Manière, I. Nouvellon, C. Parent, M. Perrin, J. Petit, J. Rosat, D. Sicquot-Bérodier, JC. Wambst, H. Prat, D. Chataignier, F. Macard supplée JL Croiserat, M. Rigoulet, F. Saudon, B. Javourez, L. Bougaud, J. Lombard, M. Huguenet, A. Chollat, J. Thurel, JM. Diètre, M. Gauthier, P. Jacquot supplée par N. Cornu, A. Courderot, P. Sautrey, D. Chevalier, B. Bonnard Ongenaed, F. Perchat, F. David, J. Hubert, JC Lambert supplée par G. Moniotte, C. François, B. Monamy, M. Perron, JM. Daubigney, J. Drouhain supplée par C. Hanrard, A. Jordan, D. Rauch, M. Richard, M. Hoffmann, R. Curly, JF Dumont, D. Ecarnot, N. Abdelli, A. Alonzo

Délégués absents ayant donné procuration : P. Bouvret à R. Belalia, D. Clerc à C. Parent, C. Creuze à JC Wambst, P. Epinat à I. Nouvellon, A. Hamdaoui à M. Borneck, P. Nasom à L. Gatinault, G. Fernoux-Coutenet à J. Hubert, S. Laroche à F. Barthoulot, C. Arnoud à R. Manière

Délégués absents non suppléés et non représentés: T. Gauthray-Guyenet, P. Daubigney, C. Petiot, C. Combet, JP. Fichère, K. Mezerai, G. Marechal, G. Coutrot, G. Ginet, G. Card, P. Genestier

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 24 septembre 2009,

Dans le cadre de sa politique de sobriété énergétique et de lutte contre le changement climatique, le Grand Dole souhaite favoriser l'économie de la ressource en eau.

Pour ce faire, il est proposé la mise en place d'un fond de concours de 10 000 € destiné à prendre en charge 70 % du coût d'achat HT des équipements indiqués ci-après, soit, en appliquant les plafonds de financements suivants :

Dispositif

Dispositif	Financement maximum
Limiteurs de débit.....	7 € par dispositif
Chasses d'eau double commande et « éco plaquettes »	21 € par dispositif
Détecteurs de fuites et télé relève.....	175 € par dispositif

Avant toute commande de matériel, les devis des communes devront être soumis aux services du Grand Dole pour permettre une validation de la conformité technique et du niveau de performance des équipements proposés.

Les communes seront ensuite invitées à adresser une demande écrite à Monsieur le Président, accompagnée d'une délibération du conseil municipal et de la copie des factures relatives aux achats des appareils hydro économes.

Le versement du fond de concours sera ensuite formalisé par une convention spécifique entre la commune et la communauté d'agglomération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'agglomération, à l'unanimité :

- VALIDE la mise en place du fond de concours aux communes de 10 000 € destiné à l'achat d'appareils hydro économes,
- VALIDE les conditions de financement proposées,
- AUTORISE le Président à
 - o SIGNER toutes les pièces relatives aux demandes de financement des communes

Fait à Dole,
Le 15 octobre 2009,
Le Président,